



**Direction
générale
de la création
artistique**

2016

Appel à projets Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs

Bilan 2016

Octobre 2016

Ministère de la culture et de la communication

SOMMAIRE

Introduction	4
Objectifs et fonctionnement du dispositif	4
Les principaux résultats de l'appel à projets 2016	5
I. Les résultats en fonction des disciplines et des territoires	7
A) Un rééquilibrage qui s'affirme mais certaines disciplines restent fragiles	7
Remarques méthodologiques	7
Résultats 2016	7
B) Répartition géographique des projets présentés	10
II. Les relais de l'appel à projets	12
A) Les fédérations : un nombre de dossiers déposés en légère hausse mais qui pose la question de la pertinence de l'accompagnement	12
Remarques préliminaires	12
Le nombre de dossiers déposés	12
Les dossiers retenus	12
B) Les Directions régionales des affaires culturelles, des relais de mieux en mieux repérés	15
Projets retenus et rôle des DRAC	15
III. Le volet "Jeunesse"	17
La place des jeunes dans le dispositif	17
Les disciplines artistiques investies par les jeunes	17
Les dynamiques régionales et fédérales du volet Jeunesse	18
Un Volet Jeunesse qui doit encore trouver les moyens de son développement	20
IV. Conclusions	21
V. Quelques exemples de projets retenus en 2016	23
VI. Quelques exemples de projets réalisés en 2015-2016	26

Introduction

Objectifs et fonctionnement du dispositif

Le principe du fonds, ainsi que le rappelle le cahier des charges, est de soutenir les **initiatives de terrain prises par des groupes d'amateurs** désireux de donner un nouveau souffle à leur pratique, de la qualifier, de découvrir la création contemporaine ou/et d'autres arts, de s'essayer à la pluridisciplinarité et de développer des pratiques nouvelles, tout au long de leur vie.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- prendre en compte les nouvelles pratiques artistiques et culturelles des Français ;
- encourager les initiatives artistiques des groupes d'amateurs
- maintenir et, si possible, élargir le champ des pratiques amateurs subventionnées et rééquilibrer le soutien apporté aux fédérations historiques ;
- offrir aux DRAC un point d'appui pour mieux investir la question des amateurs.

Lancé par la Direction Générale de la Création Artistique (DGCA) en 2012 pour une période d'expérimentation de 3 ans, le Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs a été pérennisé en 2015 après un bilan réalisé avec les DRAC et les fédérations nationales d'amateurs, dans le cadre de leurs Conventions d'objectifs pluriannuelles.

Ce fonds fonctionne sous la forme d'un appel à projets annuel qui se déroule de décembre à mai avec une publication des résultats et une délégation de crédits en DRAC en juin-juillet. L'ensemble des dossiers de candidature est adressé en amont aux DRAC pour avis. Toutefois, deux circuits de dépôt coexistent.

Soit les porteurs de projet sont adhérents à l'une des fédérations ou associations nationales financées par la DGCA¹ et, dans ce cas-là, ils adressent leurs candidatures à leur fédération qui les relaie auprès des DRAC concernées. Soit, les porteurs de projet ne sont pas adhérents à l'une des fédérations ou associations nationales et adressent alors directement leurs candidatures à la DRAC.

Cette procédure permet que les fédérations nationales et leurs antennes territoriales jouent un rôle de relais et d'accompagnement au montage de projets mais également que les DRAC s'emparent pleinement de ce dispositif pour investir la question des pratiques amateurs sur leur territoire.

Pour mieux répondre à la priorité donnée par le gouvernement à la jeunesse, un volet spécifique "Jeunesse" a été intégré en 2014 dans le cahier des charges. Il est destiné à valoriser les projets initiés par des jeunes, en particulier ceux qui cherchent à être plus autonomes dans leurs pratiques. Ce volet a été reconduit en 2015 et doté, en 2016, de crédits spécifiques supplémentaires. Ainsi, il participe désormais pleinement de la mise en œuvre du plan Génération Belle Saison, politique prioritaire au service des arts vivants et de la jeunesse, du ministère de la Culture et de la Communication.

¹ CMF, A COEUR JOIE, FFD, CFBF, UFF, FNCTA, FSCF, Collectif RPM, FNCMR, FFEC, FNEIJMA, FAMDT, CNFR, CMJCF, FFMJC, La Ligue de l'Enseignement.

En quatre ans, la DGCA a reçu plus de 1 000 dossiers de candidature dans les domaines de la musique, du théâtre, du conte, de la danse, des arts plastiques, des arts de la rue et du cirque. 376 projets initiés par des groupes d'amateurs ont ainsi pu être soutenus financièrement, soit un peu plus du 1/3 des projets déposés sur les 4 éditions.

Les principaux résultats de l'appel à projets 2016

En 2016, 241 dossiers ont été reçus, et 87 projets ont été retenus pour un montant de 225.000 €. Ils concernent 4.707 amateurs (dont 2.644 Femmes et 2.063 Hommes). 27 % d'entre-eux ont moins de 25 ans. Parmi ces jeunes, 920 participent à des projets intergénérationnels et 301 vont mener des projets dans le cadre du volet "Jeunesse". Ce sont également plus de 207 artistes et professionnels de la culture qui ont pris part à ces projets

Cette année encore, une attention particulière a été portée sur les parcours culturels présentés par les groupes en lien avec leur projet de pratique artistique. Un certain nombre de projets mettant l'accent sur l'approfondissement de l'histoire culturelle d'une discipline ou sur un parcours de spectateurs/visiteurs ont ainsi pu être retenus.

Toutes les DRAC ont fait remonter leurs avis en amont de la commission nationale, qui s'est tenue les 6, 7 et 8 juin. Certains conseillers ont aussi pris part à cette commission aux côtés des différents collèges de l'inspection de la création artistique, des délégations et de la Sous-Direction de la Diffusion Artistique et des Publics (SDDAP) de la DGCA. Comme chaque année depuis 2013, les candidats dont les projets n'ont pas été retenus sont invités à solliciter le bureau des pratiques et de l'éducation artistiques et culturelles pour connaître précisément les raisons qui ont conduit la commission à prendre cette décision. Seule une vingtaine d'entre eux font cette démarche chaque année. Il est donc nécessaire de mieux communiquer encore sur cette possibilité et sur l'intérêt de cette démarche afin de réduire l'effet de découragement ou de frustration que produit généralement l'annonce d'un refus.

Tableau 1 : Résultats comparatifs du Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs années 2015 et 2016

Année	Dossiers reçus	Volet Jeunesse	Dossiers retenus	Volet Jeunesse	Montant total	Moyenne/projet
2015	184		71		200.000 €	2.817 €
dont déposés directement en DRAC	104	60	30	22	80.700 €	2.690 €
dont déposés via Fédérations	80		41		119.300 €	2.909 €
2016	241		87		225.000 €	2.586 €
dont déposés directement en DRAC	152	49	50	14	133.000 €	2.660 €
dont déposés via Fédérations	89		37		92.000 €	2.486 €

Si les dossiers reçus sont, pour moitié environ, issus des fédérations, la majorité des porteurs de projets adressent désormais directement leurs candidatures aux DRAC (63 %). La relance directe effectuée pour la première fois cette année, aux porteurs de projets des années précédentes n'est sans doute pas étrangère à cette situation, tout comme la baisse des primo-demandeurs 93 % en 2015 contre 77 % en 2016.

L'hypothèse avancée l'année dernière, sur la difficulté des fédérations à toucher et/ou accompagner les amateurs au plus près des territoires, semble ainsi se confirmer. De même que celle d'une meilleure appropriation du dispositif par la plupart des DRAC et ce malgré les difficultés que certaines d'entre elles ont rencontrées en raison de leur réorganisation administrative dans le cadre de la réforme territoriale.

Enfin il faut souligner que la commission a fait le choix de soutenir prioritairement les projets dont l'équilibre financier est souvent fragile et pour qui l'aide apportée par le Fonds d'encouragement produit un réel effet levier.

I. Les résultats en fonction des disciplines et des territoires

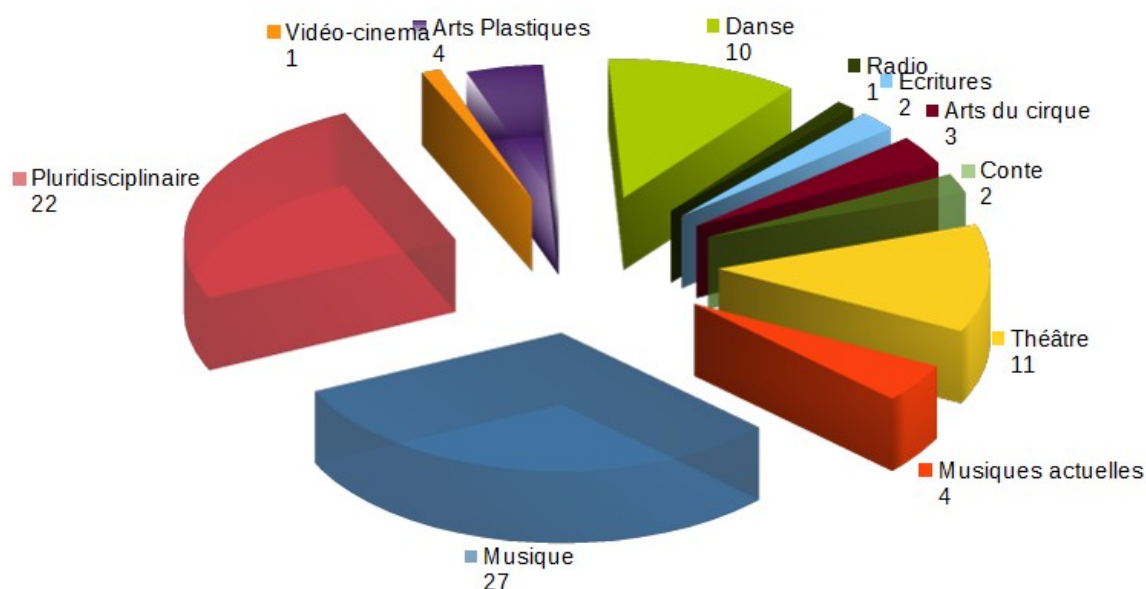
A) Un rééquilibrage qui s'affirme mais certaines disciplines restent fragiles

Remarques méthodologiques

Par souci de comparaison d'une année sur l'autre, la diversité des disciplines artistiques a été regroupée sous les catégories suivantes : musique, musiques actuelles, théâtre, danse, arts plastiques, vidéos et pluridisciplinaire.

Les musiques actuelles ont été distinguées en raison de modalités de pratiques amateurs très différentes. Les arts du récit, de la rue et du cirque, ont été regroupées avec le théâtre, art frère. La vidéo est traitée à part en raison de sa forte singularité.

Répartition des projets retenus par discipline artistique (nombre de projets)



Résultats 2016

Si la **musique** reste la discipline la plus représentée dans le cadre du Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs, sa part sur le nombre total de projets déposés continue de diminuer d'année en année passant de 51 % en 2014 à 40 % en 2015 et à 38 % cette année.

Les musiques actuelles alors qu'elles sont de plus en plus pratiquées, sont de moins en moins présentes dans le Fonds. Le faible nombre des dossiers (2) du volet jeunesse déposés en témoigne tout particulièrement. C'est le plus souvent l'ouverture à ces nouveaux répertoires de la part d'ensembles musicaux traditionnels (groupes instrumentaux (batteries Fanfares, ensembles d'harmonie etc.) et vocaux qui motivent le dépôt d'un projet et non pas des initiatives de groupes d'amateurs en musiques actuelles.

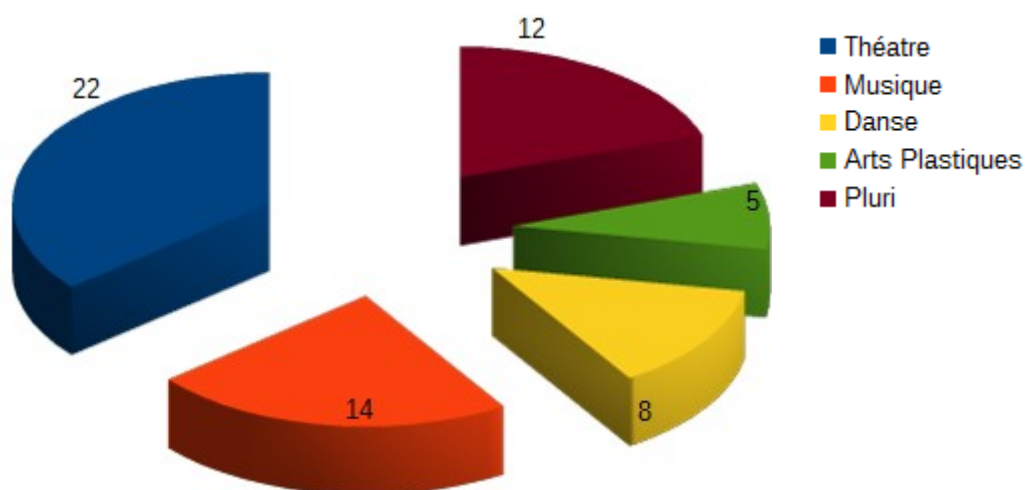
Le nombre des dossiers déposés en **théâtre** se maintient (61) mais sa part dans l'ensemble des disciplines diminue (1/4 au lieu du 1/3 en 2015). Toutefois, ce résultat est relativisé par le nombre de dossiers pluridisciplinaire dont il est la dominante, et, dans lesquels, il est également présent.

La **danse**. L'existence d'un dispositif national "Danse en Amateur et Répertoire" intégralement dédié à la pratique collective amateur en danse (appel à projets annuel lancé en 2006²) qui permet d'accompagner chaque année entre 15 à 20 groupes peut, en partie, expliquer pourquoi le nombre de projets en danse restent relativement faible mais constant, une dizaine de dossiers retenus chaque année ; d'autant qu'il n'est pas possible de bénéficier pour un même projet sur une même saison des deux dispositifs.

La discipline des **arts plastiques** paraît confirmer la tendance dégagée les années précédentes, d'une faible présence qui tend de surcroît à diminuer, passant de 2 % à 1 %.

La hausse globale du nombre des projets déposés en 2016, profite à la **pluridisciplinarité** qui représente 25 % des projets déposés (10 % en 2015), soit 3 fois plus de projets (39 projets supplémentaires en 2016).

Les dominantes des 61 dossiers pluridisciplinaires



Une attention plus grande a été portée par les DRAC et par la commission à l'examen de ces projets pluridisciplinaires dont la démarche artistique des porteurs n'est pas toujours aisée à expliquer et parfois plus complexe à appréhender.

Les dossiers **Musiques actuelles et les Arts plastiques** confirment la difficulté à clarifier des critères d'éligibilité adaptés, au regard des attentes des amateurs et aux réalités de ces pratiques.

Afin de tenter de pallier cette difficulté, le bureau des pratiques et de l'éducation artistiques et culturelles a initié au printemps 2016 deux démarches distinctes : un cycle de

² Les informations sur cette appel à projet et sur les projets retenus sont disponibles sur le site internet du Centre National de la Danse : http://www.cnd.fr/professionnels/danse_amateur_repertoire

rencontres avec des groupes de musiciens amateurs et les équipes qui les accompagnent dans les lieux qui sont dédiés aux musiques actuelles, et un groupe de travail avec le service des arts plastiques et de l'inspection de la création artistique, ouvert à des personnes qualifiées issues des arts visuels afin d'enrichir la réflexion centrée sur la question d'une meilleure prise en compte des pratiques des amateurs dans ces disciplines et de leur accompagnement.

La vidéo n'entrent théoriquement pas dans les domaines artistiques couverts par le Fonds d'encouragement. Cependant, tous les ans, des projets vidéos nous sont adressés ; on peut voir cette année un d'entre eux retenus dans le cadre du Fonds ; ce projet précisait finement l'aspect plastique de l'usage de la vidéo plutôt que cinématographique.

Enfin, la découverte d'autres disciplines ou esthétiques tend à prendre de l'importance dans la motivation des groupes à déposer un projet. Cette motivation s'est affirmée plus particulièrement cette année avec le nombre important de dossiers pluridisciplinaires déposés. Toutefois, l'approfondissement de la pratique reste le but majoritairement affiché. Ainsi, **l'objectif d'un rééquilibrage historique** des disciplines **se poursuit**, et des **disciplines** comme vidéos, danse, arts du cirque se confirment, et ce, particulièrement **chez les jeunes**.

Tableau 2 : Répartition des projets par discipline et montants des crédits correspondants

Discipline	2015 Dossiers reçus	2015 Dossiers retenus	2016 Dossiers reçus	2016 Dossiers retenus	Total subvention 2016
Musique	73	25	81	31	69 700,00 €
dont musiques actuelles	25	10	33	13	9 700,00 €
Théâtre	58	32	64	19	56 000,00 €
dont conte	0	0	4	2	3 500,00 €
dont arts du cirque	6	2	5	3	11 000,00 €
dont arts de la rue	0	0	1	0	0
dont écritures			3	2	7 000,00 €
dont lecture			1	0	0
dont radio	0	0	1	1	4 000,00 €
Danse	28	10	24	10	24 800,00 €
Arts Plastiques	4	2	10	5	10 000,00 €
dont vidéo-cinéma	3	0	4	1	1 500,00 €
Pluridisciplinaire	18	2	61	22	64 500,00 €
TOTAL	181	71	241	87	225 000,00 €

B) Répartition géographique des projets présentés

L'appel à projets a été relayé sur neuf sites régionaux. Comme dans les années précédentes, ce sont les deux régions qui marquent les plus forts groupements de populations urbaines, Ile-de-France et Auvergne-Rhône-Alpes, qui ont présentés le plus grand nombre de projets.

Tableau 3 : Répartition des projets et des crédits par région

DRAC	projets retenus	dossiers reçus	Montants/euros
ALSACE-CHAMPAGNE ARDENNE-LORRAINE	8	23	19 100 €
Alsace	4	6	
Champagne-Ardenne	1	8	
Lorraine	3	9	
AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES	10	21	28 000 €
Aquitaine	4	9	
Limousin	3	7	
Poitou-Charentes	3	5	
AUVERGNE-RHONE ALPES	10	34	23 500 €
Auvergne	4	9	
Rhône-Alpes	6	25	
BOURGOGNE-FRANCHE COMTE	12	26	33 000 €
Bourgogne	5	12	
Franche-Comté	7	14	
BRETAGNE	4	18	10 500 €
CENTRE VAL-DE-LOIRE	3	10	8 200 €
GUADELOUPE	1	4	2 500 €
GUYANE	1	5	1 800 €
HAUTS DE FRANCE	9	18	17 150 €
Nord-Pas-de-Calais	7	13	
Picardie	2	5	
ILE DE FRANCE	9	34	25 500 €
LA RÉUNION – OCEAN INDIEN	1	3	5 000 €
LANGUEDOC ROUSSILLON-MIDI PYRENEES	7	20	15 750 €
Languedoc-Roussillon	3	8	
Midi Pyrénées	4	12	
MAYOTTE	2	4	7 500 €
NORMANDIE	4	8	11 000 €
Normandie-Basse	2	5	
Normandie-Haute	2	3	
PAYS DE LOIRE	2	3	5 000 €
PROVENCE ALPES COTES-D'AZUR	4	10	11 500 €
TOTAL	87	241	225 000 €

La réforme territoriale de 2016 permet de maintenir le dynamisme des territoires ruraux au sein des nouveaux territoires comme en Bourgogne-Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et la région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, dont la population est à 60 % rurale, et qui a présenté 21 dossiers et ce, malgré les difficultés liées au regroupement de 3 territoires.

La fusion des régions a permis un rééquilibrage du nombre de dossiers déposés par région. Ainsi 3 d'entre elles ont transmis de 30 à 40 % de dossiers en plus par rapport à 2015 (Alsace-Champagne Ardennes-Lorraine, Bourgogne-Franche Comté et Languedoc Roussillon). Mais les disparités de résultats demeurent entre l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône Alpes qui ont respectivement eu 1 sur 4 de leurs dossiers retenus, et la région Bourgogne-Franche-Comté qui en a 1 sur 2.

Cependant, la fusion, la fusion n'a pas encore rebattu les cartes des dynamismes régionaux antérieurs, et le rééquilibrage de 2016 continue de masquer des disparités fortes entre territoires, comme en Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, par exemple, où l'Alsace avec ses multiples structures ressources (AD, Mission-Voix, FSMA, etc..) et ses nombreux groupes d'amateurs, se démarque avec un nombre de projets retenus supérieur aux autres composantes régionales.).

La Bretagne avec 18 projets déposés, confirme un dynamisme retrouvé sur ce sujet.

La région **Pays de Loire** ne semble pas s'être investie plus que les années précédentes malgré un moindre impact de la réforme territoriale sur cette région.

Concernant l'outre-mer, **la Guyane** et **la Réunion** à leur échelle, maintiennent leur dynamisme, **Mayotte** réinvesti cette année le Fonds et, pour la première fois, **la Guadeloupe** a présenté cinq dossiers. **La Martinique** n'a à ce jour toujours pas participé, malgré le relais de l'appel à projet sur le site de la DAC. Enfin, **la Corse** n'a pas renouvelé sa participation.

II. Les relais de l'appel à projets

Tableau 4 : répartition des dossiers par relais (fédération ou DRAC)

2016	Dossiers recus	Volet Jeunesse	Dossiers retenus	Volet Jeunesse	Montant total	Moyenne/projet
Total	241	49	87	14	225.000 €	2.586 €
dont déposés directement en DRAC	152	37	52	10	133.000 €	2.660 €
dont déposés via Fédérations	89	12	37	4	92.000 €	2.486 €

A) Les fédérations : Un nombre de dossiers déposés en légère hausse mais qui pose la question de la pertinence de l'accompagnement

Remarques préliminaires

Les 16 fédérations³ nationales comptabilisées dans le tableau ci-après regroupent des associations ou groupes d'amateurs, des écoles ou divers lieux éducatifs et d'enseignement. Elles sont subventionnées par la DGCA et ont toutes contribué à la création du Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs. Elles sont théoriquement les relais d'information de l'appel à projets, auprès de leurs adhérents et affiliés au travers des communications qu'elles peuvent faire aux membres de leur CA ou coordinateurs, et d'une diffusion de l'appel à projets et des bilans via leurs sites internet et lettres d'information. Toutefois, on constate que toutes ne jouent pas complètement ce rôle de relais (pas de mise à jour de l'information sur leur site, faible valorisation des projets soutenus...).

Certaines de ces fédérations accompagnent les porteurs de projets dans la définition et clarification de leur projet, voir même la rédaction de leurs dossiers. Ce sont également elles qui transmettent dans certains cas les dossiers aux différentes DRAC.

Les fédérations d'amateurs ont donc pour la plupart ajusté les modalités d'accompagnement proposées par leur réseau aux spécificités du Fonds, et plusieurs ont saisi cette opportunité pour développer ou accentuer leur proximité avec les acteurs et les projets de terrain. Celles qui ne fédèrent pas des amateurs mais plutôt des lieux d'enseignements ou de ressources (FFEC, RPM...) ont davantage de difficultés à jouer ce rôle. D'autres ont choisi de déléguer ce rôle d'accompagnement à leurs structures déconcentrées comme La Ligue, ou la CNFR (foyers ruraux) en raison de leur organisation historique.

Le rôle des DRAC et des Fédérations de l'Éducation Populaire reste crucial pour les disciplines comme les **arts plastiques** ou la **danse**, car contrairement aux autres domaines artistiques, elles ne se sont pas structurées au travers de grandes fédérations nationales de pratiques des amateurs. C'est également le cas pour **les musiques actuelles** ou **les arts du cirque** dont les amateurs ne sont pas regroupés en fédérations.

³ CMF, A COEUR JOIE, FFD, CFBF, UFF, FNCTA, FSCF, Collectif RPM, FNCMR, FFEC, FNEIJMA, FAMDT, CNFR, CMJCF, FFMJC, La Ligue de l'Enseignement. (Voir la liste des acronymes en annexe)

Ils sont ainsi présents dans le fonds par le biais des fédérations de lieux, d'écoles associatives ou de centres de ressources dédiés et il est nécessaire de **mieux toucher encore ces relais**.

Le nombre de dossiers déposés

Le nombre des dossiers déposés par les fédérations nationales est en légère hausse pour 6 des 16 fédérations concernées.

Contrairement à l'année dernière, **ce sont donc globalement les fédérations musicales qui enregistrent des hausses**. On note ainsi l'effort important réalisé par l'UFF, qui cette année a déposé 7 dossiers, et de la CFBF, qui réalisent bien l'enjeu que le FEIACA représente pour leurs fédérations. La CMF, malgré l'effort entrepris en 2015 de valorisation des projets retenus l'année précédente dans le Journal et sur son site, n'a pas connu de hausse notable des dossiers déposés. La FNCTA, qui fédère les troupes de théâtre amateur, enregistre une baisse du nombre de ses dossiers déposés, passant de 18 en 2015 à 14 en 2016. Cette baisse demeure cependant relative puisque le nombre des dossiers reste supérieur aux 12 dossiers déposés en 2014. De fait, elle conserve la dynamique acquise au cours des éditions précédentes. La publication depuis deux ans sur son site du bilan annuel réalisé par la DGCA contenant des exemples de projets retenus, semble avoir aidé les compagnies à mieux cibler les critères du fonds et à se sentir légitimes à proposer un projet.

Tableau 5 : Répartition des dossiers déposés par les affiliés des fédérations

Discipline	Fédérations	Nb dossiers déposés 2015	Nb dossiers retenus 2015	Nb dossiers déposés 2016	Nb dossier retenus 2016
	Regroupant des Amateurs	49	30	60	26
Musique	A Coeur Joie	7	2	7	4
Musique	CFBF	4	2	11	6
Musique	CMF	14	8	15	7
Musique	UFF	0	0	7	3
Pluridisc.	FSCF	2	2	4	1
Musique	FAMDT	2	0	2	1
Danse	FFD	1	1	0	0
Théâtre	FNCTA	18	14	14	4
	Autres	10	5	7	2
Musique	FNCMR	1	1	0	0
Musique	RPM	5	3	5	1
Arts Cirque	FFEC	2	1	1	1
Musique	FNEIJMA	2	0	1	0
	Education Populaire	10	3	15	5
Pluridisc.	FFMJC	5	1	6	2
Pluridisc.	CMJCF	3	1	2	0
Pluridisc.	CNFR	2	1	7	3
	Total 1	69	38	82	33
Pluridisc.	La Ligue *	12	4	6	3
Pluridisc.	divers : Léo Lagrange, Peuple et Culture	0	0	2	1
	Total 2	81	42	90	37

*La Ligue n'est pas intégrée aux autres Fédérations de l'Education Populaire car elle a déléguée la fonction conseil de l'appel à projet directement à ses relais territoriaux.

Les dossiers retenus

Parmi les dossiers transitants par les fédérations, plus d'1/3 des dossiers ont été retenus.

Les fédérations de l'Éducation Populaire ont eu 1/3 de leurs projets retenus, sans évolution par rapport aux résultats de 2015. Toutefois La Ligue, qui a présenté deux fois moins de dossiers cette année, a cependant la moitié de ses projets retenus.

Cette année, la FNCTA a eu une baisse de 3/4 à 1/3 du nombre de ses dossiers retenus. La fédération constate elle-même que les dossiers déposés cette année étaient moins intéressants que ceux de l'année dernière.

La part des projets retenus sur le nombre total de projets déposés par les fédérations musicales se maintient à environ 50 %. Ce qui permet de confirmer une bonne appropriation des critères du cahier des charges.

Si globalement, le nombre des dossiers déposés par les autres fédérations se maintient on ne peut pas affirmer qu'ils correspondent quant à eux mieux aux critères d'éligibilité du fonds puisque cette année 37 % des projets déposés ont été retenus contre 50 % en 2015.

En conclusion, les projets présentés ont été numériquement plus nombreux (+31%) que l'année dernière, de même que celui des dossiers retenus (+ 22 %), mais le taux de réussite a légèrement baissé (-3%).

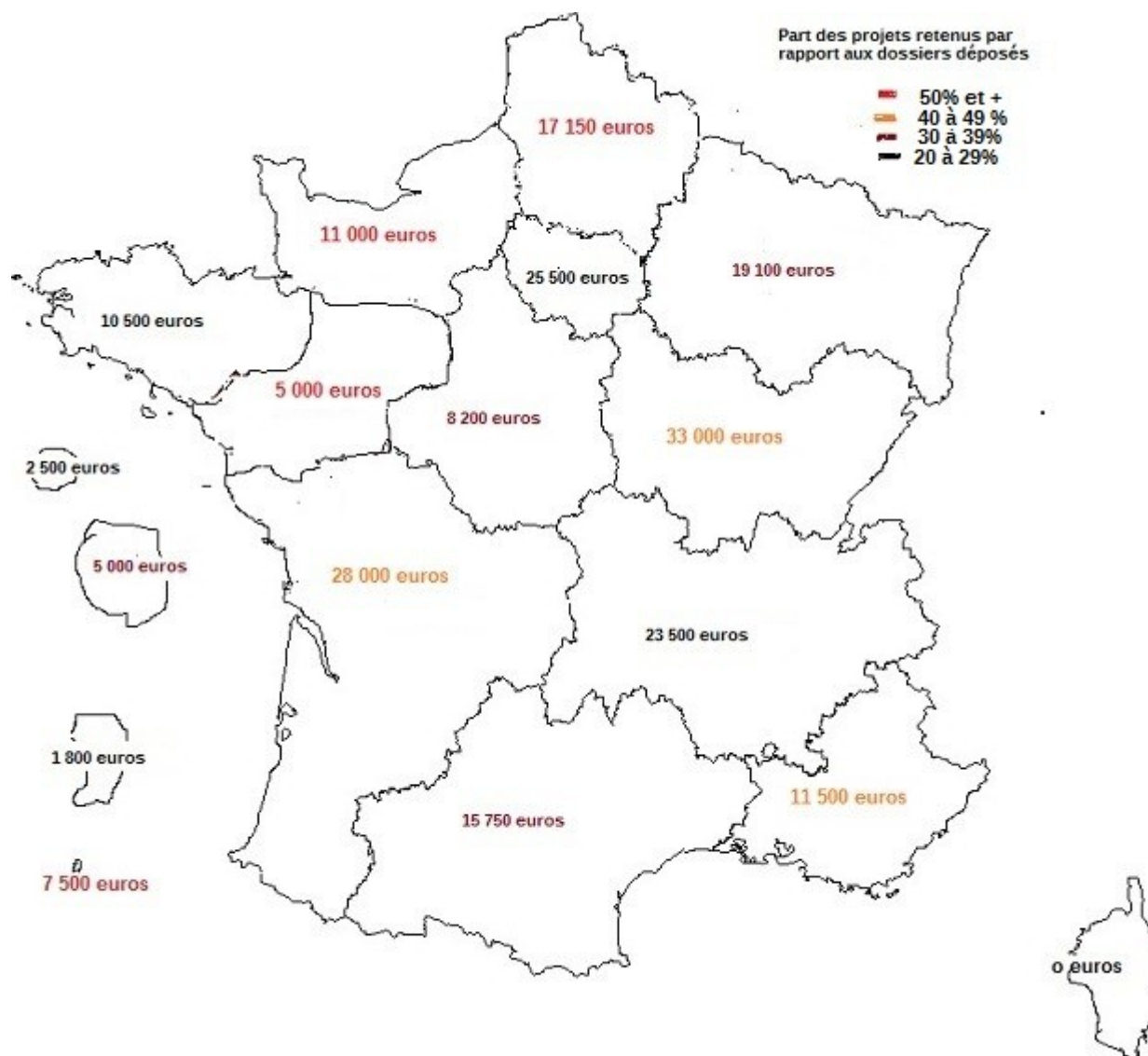
Le dispositif est ainsi mieux identifié par les fédérations, tête de réseaux, et la communication sur les avis émis par la commission et l'attribution des subventions s'est améliorée. La valorisation par les fédérations des projets retenus n'est pas encore systématique.

Cependant les fédérations doivent encore s'adapter malgré l'essoufflement qu'elles déclarent remarquer. Elles doivent également se questionner sur les leviers à trouver pour mobiliser leurs adhérents. Dans cette perspective, le développement et le renforcement des liens entre les DRAC et les antennes territoriales de ces fédérations sont à retravailler.

B) Les Directions Régionales des Affaires Culturelles (DRAC), des relais de mieux en mieux repérés

Toutes les DRAC et 4 DAC ont participé au Fonds cette année. Comme nous l'avons souligné précédemment, la progression du nombre des dossiers déposés directement dans les DRAC s'affirme encore cette année pour dépasser largement (63%) le nombre des dossiers transitant par les fédérations (37%).

Montant des aides par région et part des projets soutenus



Les régions Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-Franche-Comté ont les plus forts contingents. La première en raison de sa forte densité de population, la seconde combinant la densité de population de Rhône-Alpes au dynamisme fédéral de l'Auvergne. Enfin, la Bourgogne-Franche-Comté bénéficie à l'évidence du regroupement territorial autour du dynamisme rural de la Franche-Comté, notamment dans le secteur théâtral 9/12 dossiers francomtois et 9 sur les 14 dossiers théâtre de la nouvelle région.

Projets retenus et rôle des DRAC

Parmi les dossiers déposés directement en DRAC, 1/4 des dossiers ont été retenus. Ce sont les mêmes régions qui ayant déposé le plus de dossiers, ont eu le plus grand nombre de dossiers retenus.

Les régions Bourgogne-Franche-Comté, Hauts de France, Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes figurent parmi celles dont le rapport projets retenus sur projets déposés est le plus élevé, ce qui permet d'avancer l'idée selon laquelle ces dossiers étaient mieux élaborés. Il semble que la structuration de la ressource en direction des amateurs selon les régions (plus développée historiquement en Bourgogne-Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine par exemple) ait un impact direct sur la qualité des projets déposés au regard des critères du fonds.

Ces résultats peuvent aussi rendre compte du fait que les **DRAC peuvent constituer non seulement des relais essentiels de l'appel à projets mais également des soutiens précieux pour les groupes d'amateurs dans l'accompagnement au montage de projets.** Néanmoins, pour l'instant la disparité des régions est liée à la vie associative et nous avons encore peu d'éléments sur ce rôle des DRAC auprès des associations.

Les avis émis par les DRAC sont essentiels à l'évaluation et à l'appréciation des projets déposés lors de la commission nationale. Grâce à **leur connaissance du terrain** et à leurs **commentaires détaillés** sur les projets ainsi qu'à la **participation active des conseillers** à la commission nationale a pu **émettre des avis très argumentés** sur les projets.

Les conseillers sont en effet de plus en plus nombreux à souhaiter participer à la Commission nationale et cela permet d'avoir des regards croisés sur les projets, inspection/DRAC/services DGCA.

Le Fonds d'encouragement aux initiatives artistiques et culturelles des amateurs semble donc **offrir aux DRAC** qui s'en emparent un point d'appui pour **mieux investir** la question **des amateurs**.

III . Le Volet Jeunesse

La place des jeunes dans le dispositif

Volet Jeunesse 2016

49 projets déposés,
soit 20 % de l'ensemble des 241 candidatures,

14 projets retenus,
soit 16 % du total des dossiers retenus

301 jeunes qui bénéficient d'un soutien à leur projet artistique

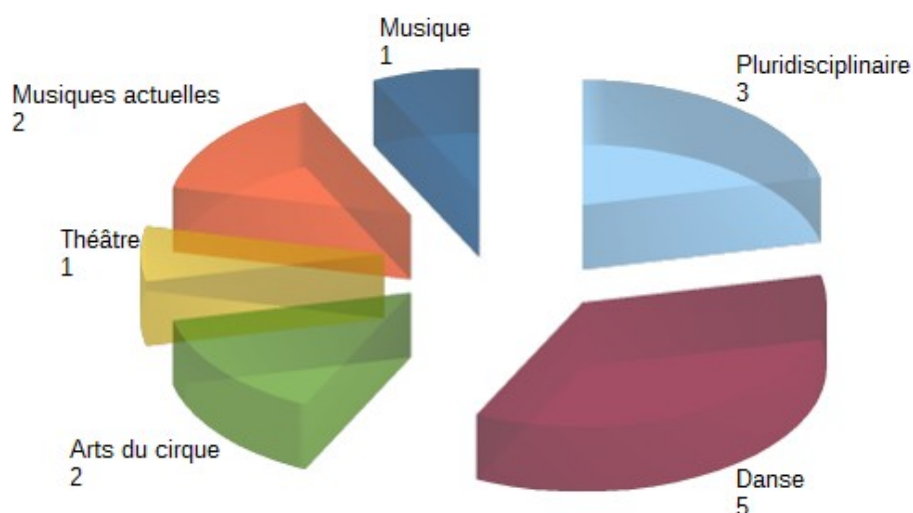
*auxquels on peut ajouter les 920 jeunes
qui bénéficient du soutien dans les autres projets inter-générationnels*

**soit un total de 1 221 jeunes de moins de 25 ans⁴ soutenus dans le cadre
du fonds.**

Malgré la hausse générale des dossiers déposés, la part du volet jeunesse ne représente que 20 % des candidatures contre 32 % en 2015, et 16 % des dossiers retenus. Ce résultat vient donc relativiser la progression qualitative notée l'an dernier. Toutefois, ce volet était jusqu'à présent fragilisé par une absence de moyens dédiés. Son inscription en 2016 au sein du Plan Génération Belle Saison consolide désormais la dotation financière de ce volet et devrait permettre d'engager un véritable travail avec les relais « jeunesse » tels que l'association A+U+C, les lycées agricoles etc.

Les disciplines artistiques investies par les jeunes.

Répartition par discipline des projets retenus dans le Volet Jeunesse



⁴ Ces chiffres, en hausse de 68 % par rapport à ceux de 2014, s'expliquent par la mise en place d'un relevé plus précis des jeunes composant les groupes.

Les pratiques jeunes ainsi sont assez proches de celles des autres amateurs à deux exceptions près, la danse et la pratique circassienne, dont les projets sont proportionnellement mieux représentés dans le volet jeunesse.

Les dynamiques régionales et fédérales du volet Jeunesse

Les régions ayant transmis le plus grand nombre de dossiers "**Jeunesse**" sont les régions **Île-de-France, Languedoc-Midi-Pyrénées, Bourgogne-Franche Comté**. Le nombre de projets déposés via les DRAC (37) est trois fois plus élevé que celui qui a transité par les fédérations (12). Le nombre de dossiers déposés via les fédérations s'est effondré de 43 % par rapport à l'année dernière ce qui pose la question du lien qu'ont les fédérations avec ce public jeune et de leur éventuelle capacité à les mobiliser sur ce type de dispositif. La **FFMJC** est la seule cette année, avec 5 dossiers sur les 6 présentés, dont la moitié ont été retenus, ont à s'inscrire encore pleinement dans **le Volet Jeunesse**. La **FNCTA** comme la **FFEC** ont déposé un unique dossier (retenu dans les deux cas).

Tableau 6 : Part des dossiers du volet Jeunesse au sein des fédérations
comparatif entre 2015 et 2016

Fédérations	2015 dossiers déposés	2015 dossiers retenus	2016 dossiers déposés	2016 dossiers retenus
Fédération d'Amateurs	10	7	3	1
A Coeur Joie	2	1	1	0
CFBF	2	0	0	0
CMF	2	2	1	0
UFF	0	0	0	0
FSCF	0	0	0	0
FAMDT	0	0	0	0
FFD	1	1	0	0
FNCTA	3	3	1	1
Autres	6	3	1	1
FNCMR	1	1	0	0
RPM	1	1	0	0
FFEC	2	1	1	1
FNEIJMA	2	0	0	0
Education Populaire	12	3	7	2
FFMJC	3	1	5	2
CMJCF	2	0	1	0
CNFR	2	1	1	0
La Ligue	5	1	0	0
Total Fédérations	28	13	11	4
Total DRAC	32	9	37	10
Totaux cumulés	60	22	48	14

La diffusion de l'appel à projets a été réalisée, comme en 2015, au-delà des relais habituels du service, auprès d'**acteurs en lien avec la jeunesse** : relais de l'Éducation Nationale, de la vie étudiante, de l'Enseignement Agricole, des départements spécialisés des universités, de médiateurs culturels, des centres culturels...mais de manière globale sans démarche qualitative particulière (pas de prise de contact individualisée ni de relance téléphonique). Aussi, les relais d'information généralistes sont, cette année encore, restés plus efficaces. Les fédérations d'Education Populaire confirment leur rôle clé auprès de la jeunesse et apparaissent clairement comme des relais efficaces.

Tableau 7 : Identification des relais d'information de l'appel à projets
Remarque : un même dossier peut indiquer plusieurs relais

Relais 2016	Nombre de projets reçus	Nombre de projets Jeunesse reçus
Réseaux des fédérations	59	4
Fédérations Education Populaire	18	7
Bouche à oreille et proximité	32	13
recherche internet	27	4
Université/CROUS/Lycées/ Agricole	4	2
Relais Régionaux / Plateforme Interrégionale PFI	1	1
Autres Education Populaire Centres sociaux / Léo Lagrange	5	3
Relais Départements/ Fédération Nationale Art Vivant et Départements	8	2
Maison des Pratiques Artistiques Amateurs de Paris	2	0
DRAC (via les conseillers/courriel/site)	37	12
Facebook/réseaux sociaux	3	2
Réseau culturel/Centres d'art/Scènes Nationales	10	2
Relance DGCA	6	2
Municipalités	6	1
par courriel	5	5
Autres / non renseignés/dont 4 affiliés	16	2

La stabilisation des moyens financiers de ce volet jeunesse permettra en 2017 de développer une communication plus qualitative auprès des « relais jeunesse ».

Un Volet Jeunesse qui doit encore trouver les moyens de son développement

C'est en 2014 qu'a été mis en place un Volet Jeunesse" afin de répondre notamment à la priorité présidentielle donnée à la jeunesse. L'objectif premier du Fonds est de soutenir des projets permettant aux amateurs de se projeter au-delà de leur pratique artistique collective habituelle en définissant des choix artistiques, en s'ouvrant à d'autres disciplines artistiques afin de gagner en autonomie.

Il est naturellement plus difficile pour les plus jeunes, d'être dans une démarche d'autonomie ou encore d'avoir un certain recul sur leurs choix artistiques.

Aussi, les critères pour le Volet Jeunesse ont été adaptés pour que :

- de nouveaux relais puissent les informer, les accompagner au montage d'un projet et les guider vers le choix d'un artiste ou professionnel de la culture,
- l'artiste ou l'équipe artistique, les accompagnent pleinement dans le travail de choix des contenus artistiques et culturels du projet.

IV. Conclusions

Ces cinq années d'appel à projets confirment :

- le développement d'une culture de projets chez les praticiens amateurs et leurs fédérations ;
- une meilleure observation des pratiques du terrain, et plus modestement de leur évolution, par le ministère de la Culture et de la Communication et les fédérations ;
- une meilleure prise en compte d'une démarche des groupes par rapport à celle de l'offre des structures ;
- le développement des collaborations et des partenariats artistiques et culturels entre groupes d'amateurs avec les équipes artistiques mais aussi les institutions culturelles.

A la lecture des projets, persiste la difficulté de différencier une offre de structure, de lieux ou d'équipe artistique, d'une réelle demande émanant directement de groupes se reposant sur une association pour les accompagner dans leur projet, y compris administrativement.

D'autres points restent à clarifier :

- revoir certains critères du cahier des charges pour mieux prendre en compte la singularité des pratiques dans les domaines des musiques actuelles et des arts plastiques. Depuis 2016, une réflexion s'est engagée en arts plastiques sur les pratiques amateurs avec l'ensemble des services concernés au sein de la DGCA et des personnes ressources. En musiques actuelles, différentes études, états des lieux et rencontres avec les groupes de musiciens (SMAC, MJC, studios...) devraient permettre d'affiner les critères du fonds.
- le calendrier de l'appel à projets pour le Volet Jeunesse a été revu et il sera lancé à la fin du quatrième trimestre 2016 pour l'appel à projet 2017.
- consolider et trouver de nouveaux relais auprès des jeunes.

Des enjeux communs

- La plus-value apportée par les fédérations doit être plus importante et mieux identifiée par les amateurs pour ainsi parvenir à valoriser leur travail d'accompagnement au montage des projets auprès de leurs délégations locales et mieux communiquer sur le service de conseil afin qu'un plus grand nombre d'adhérents le sollicite.
- La DGCA doit également pouvoir accompagner ces fédérations dans une meilleure connaissance de leurs adhérents, de leurs profils et de leurs attentes, afin d'assurer le renouvellement des générations. C'est un enjeu pour tous et sans doute le grand défi de la majorité des fédérations nationales.

- Il est indispensable de mieux valoriser les projets menés dans le cadre de ce dispositif afin qu'un plus grand nombre d'amateurs en ait connaissance et se l'approprie.

V – Quelques exemples de projets retenus en 2016

Pluri-Disciplinaires

Volet Jeunesse / Nouvelle Aquitaine : «Z en scène», Groupe Génération Z, MJC Vignes-aux-Moines de Saint-Savin (FFMJC).

Un parcours d'ateliers sur le théâtre, la danse et le slam, d'un groupe de collégiens motivés pour se retrouver en dehors du collège afin de travailler ensemble à un projet artistique. Valentine Chambert comédienne, Marie Renard professeur de danse et Beat Boxer accompagneront le groupe jusqu'au spectacle qu'il donnera en juin 2017.

Ce projet bénéficie d'une subvention de 4 000 €⁵.

Cirque

Volet Jeunesse / Nouvelle Aquitaine : « Autour de Nous », Collectif Soda , Bordeaux.

A côté de leur pratique hebdomadaire en atelier, ce groupe de jeunes circassiens souhaite faire appel à des professionnels (chorégraphe, metteur en piste, costumière, technicien son) de la compagnie Auguste Bienvenue afin de créer leur propre spectacle qu'ils présenteront dans différents festivals de la région avec lesquels ils sont parvenus à nouer des partenariats.

Ce projet bénéficie d'une subvention de 3 000 €.

La Réunion-Océan Indien : « Couleur Clown », Cie Inventaire, La Saline-les-Bains.

18 membres de la compagnie de théâtre amateur *Inventaire* ont souhaité donner un prolongement et une ouverture à leur pratique théâtrale en s'initiant aux arts du cirque et du clown, grâce à leur collaboration avec la compagnie professionnelle *21°Circus*. Olivier Racca circassien, Thomas Billaudelle comédien et metteur en scène et Joël Colas clown et metteur en scène les accompagneront dans cette aventure. Ils présenteront le résultat de ce travail en septembre 2017 dans le cadre de deux jours de Festival « Couleur Clown ».

Ce projet bénéficie d'une subvention de 5 000 €.

Musique

Hauts de France : « Chante moi si tu peux ! », Ensemble vocal Castella, Château-Thierry.

L'ensemble vocal Castella, spécialisé dans la musique de la Renaissance souhaite élargir son répertoire en travaillant avec l'artiste « Katel » et la Biscuiterie, scène de musiques actuelles de l'Aisne. Le projet se clôturera sur un concert pour lequel l'ensemble Castella et Katel se partageront la scène.

Ce projet bénéficie d'une subvention de 1 450 €.

5 Tous les montants indiqués sont ceux qui ont été proposés et délégués en DRAC.

Bourgogne-Franche-Comté : « Ciné concert itinérant " C(h)oeur ouvrier de La Fraternelle, Saint-Claude (Le collectif Recherche Musicale Pédagogique).

À partir des quelques deux cent cinquante chansons et poèmes recueillis et étudiés dans le Jura par Roger Bergeret, ancien professeur d'histoire, un répertoire a été travaillé par le C(h)oeur ouvrier de La fraternelle dans le cadre de la résidence de Philippe Berger, en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Haut-Jura et Saute-Frontière. Ces chansons de lutte et de travail sont harmonisées par la compositrice et chef de chœur Stéphanie Barbarou. Pour l'année 2016, le C(h)oeur ouvrier souhaite enrichir les chants par l'ajout d'images ou de films afin d'imaginer un ciné-concert. La Cinémathèque des Monts Jura, qui conserve des films amateurs du XXème siècle sera une ressource essentielle pour fournir des morceaux choisis de films tournés par des amateurs sur des sujets variés (nature, sports, travail...).

Ce projet bénéficie d'une subvention de 2 000 € .

Ile-de-France : « Tableaux d'une exposition de Benoit MENUT, d'après les toiles de Jean-Jacques HENNER », Ensemble Paris de Vents, Paris.

Dans le cadre d'un partenariat avec le Musée national Jean-Jacques Henner, l'ensemble Paris de Vents commandera à un compositeur contemporain, une œuvre musicale s'inspirant des toiles du peintre Henner. Le compositeur devra écrire une suite en plusieurs mouvements (chaque mouvement en relation avec une toile particulière), reliés par une « promenade », permettant de présenter les toiles d'Henner sous la forme d'un concert, d'un ciné-concert, d'une exposition-concert et d'un court métrage.

Ce projet bénéficie d'une subvention de 2 500 € .

Théâtre

Volet jeunesse / Bourgogne-Franche-Comté : « Lé Jeune Z' Aulnes « , Compagnie Lé Z'Uns Lé Z'Aulnes, Ounans.

Une troupe de jeunes comédiens fait appel à la comédienne Morgane Arbez (diplômée du Conservatoire d'Art dramatique de Lyon et de l'école nationale supérieure d'art dramatique de la comédie de St Etienne) pour monter leur premier spectacle autour d'une adaptation du texte *Les aventures de Nathalie Nicole Nicole* de Marion Aubert.

Ce projet bénéficie d'une subvention de 3 000 € .

Nouvelle Aquitaine : « Les chroniques artistiques », Compagnie Chronique, Bordeaux (FNCTA).

Ce projet permet au groupe de théâtre amateurs de s'inscrire dans 2 dynamiques complémentaires : la pratique théâtrale et un parcours de spectateur dans les lieux artistiques repérés de la Métropole. Adeline Dété, comédienne et metteuse en scène de la Compagnie du Réfectoire animera l'ensemble de ces propositions permettant à chacun d'accéder à de nouvelles pratiques et d'approcher de nouvelles esthétiques.

Ce projet bénéficie d'une subvention de 1 500 € .

Mayotte : « Les Elles de l'Avenir », association As-KayA, Mamoudzou.

Ce projet permettra à l'association d'engager un processus de création inédit grâce à la collaboration avec une journaliste de Mayotte Première et d'un auteur mahorais portant depuis longtemps un regard aiguisé sur une société mahoraise en perte de repères identitaires. Habituees à une activité d'expression théâtrale, les participantes vont s'essayer à l'activité de reportages et d'ateliers d'écriture.

Ce projet bénéficie d'une subvention de 3 000 € .

Danse

Volet Jeunesse / Auvergne- Rhône-Alpes : « Les pieds sur Terre », association l'Art Scène, Villeurbanne

Ce projet arts-sciences est une création chorégraphique qui se décline sous différentes formes (spectacle, conférence, déambulation, ateliers participatifs). Il réunit des amateurs, étudiants-ingénieurs de 4 sections de l'Insa-Lyon et se développe scientifiquement avec l'école 2iE de Ouagadougou (Burkina-Faso). Ce travail devrait leur permettre d'« explorer un aspect plus physique et performatif dans le rapport du corps à la matière terre à l'état plastique et visqueux... » avec l'intervention de sculpteurs sur bronze et une création musicale originale jouée en direct.

Ce projet bénéficie d'une subvention de 2 500 € .

Occitanie : « An other story, now », groupe Lily et Ken, Vacquières.

Après avoir bénéficié du dispositif *Danse en amateur et répertoire* (porté par le CND en partenariat avec la DGCA) pour remonter la pièce de Trisha Brown « One storys as in falling », le groupe souhaite approfondir et poursuivre le travail avec la danseuse et chorégraphe Hélène Cathala. Il ne s'agit plus d'une recherche sur le patrimoine mais bien sur la création contemporaine et de la manière dont elle est traversée par ses héritages en lien avec la démarche actuelle d'Hélène Cathala. Des partenariats avec la MJC de Teyran et le CCN sont développés.

Ce projet bénéficie d'une subvention de 3 500 € .

VI - Quelques exemples de bilans de projets réalisés en 2015 et classés par discipline

Théâtre / Volet jeunesse

Bourgogne : **"Création Macbeth_mix"** par **5 comédiens amateurs, issus de l'atelier théâtre de l'université de Dijon**. Ce projet a été soutenu par le Théâtre Universitaire de Dijon dans un lieu dédié à la jeune création, le Théâtre Mansart – service culturel du CROUS. Ce projet a bénéficié d'une subvention de 4.000€.

Le projet de création théâtrale autour d'un remix du texte de Shakespeare, imaginé par ce groupe de 5 amateurs, a été soutenu et encadrés par des artistes professionnels et une structure associative. Ils se sont appropriés les nouvelles technologies au plateau : vidéo, spatialisation du son, musique électronique. Ce projet a permis, à partir d'un objet artistique aboutis présenté lors de Festivals universitaires, de construire un réseau de diffusion : le Théâtre Mansart à Dijon pour la création, le Festival Ecllosion, Ile JACES au Théâtre Universitaire de Nantes, à la finale du concours national du CNOUS, le Festival Tumulte au Théâtre Universitaire de Metz, et le Festival International Universitaire de Serres en Grèce. La création a donné lieu à une captation vidéo.

<https://www.youtube.com/watch?v=XVKnJ4RfLcU>

Auvergne : **"Du récit à la scène : une troupe au travail"** par le **théâtre actif**, collectif constitué d'amateurs issus des troupes du département du Puy-de-Dôme.

Ce projet est soutenu par la FOL 63 et a bénéficié d'une subvention de 2.000€.

Ce groupe de travail, constitué en 1992, définit, en collaboration avec le service culturel de la fédération et les troupes du département, des projets fédérateurs, des envies et besoins de chacune des troupes. Pour ce projet, intergénérationnel, 5 groupes ont découvert l'univers de la Compagnie du Petit Théâtre de Dakôté et pu s'initier à la création "made in Dakôté" autour de la mise en scène, du jeu, de l'adaptation, du travail choral, scénographique et musical autour du texte de l'Odyssée d'Homère. L'objectif était également de développer l'imagination des comédiens, de travailler à la notion « d'autonomie créatrice de l'acteur ». Le temps d'intervention fixé à 30 h a paru trop court pour fixer des choix et proposer un temps de restitution et de présentation de la production finale. L'aventure se poursuit et le projet 2016- 2017 est de réunir comédiens et plasticiens amateurs autour d'une création collective théâtre et scénographie, dirigée par la compagnie du Petit Théâtre Dakoté, avec la participation de la plasticienne Laure guilhot. Ce travail a donné lieu à un reportage photographique, présenté au Printemps du théâtre en mars 2016 à Lempdes au cours de la 4ème étape de l'initiative « Sur les chemins du théâtre des amateurs... » portée par la DGCA .



Franche-Comté : **"C'était mieux avant"** de la compagnie théâtrale **Les Timorés**. Ce projet a bénéficié d'une subvention de 4.000 €.

Le projet initial de mise en scène du texte contemporain d'Emmanuel Darley, "c'était mieux avant" a été abandonné au profit d'un montage de textes de Bertold Brecht et de pièces d'écriture originale écrites par des membres de la troupe. Ce projet est porté par l'association Présence, d'aide à la thérapie et à la réhabilitation sociale de personnes souffrant de troubles psychiques des secteurs desservis par le Centre Hospitalier de Novillars. La compagnie est constituée de membres hospitaliers et de résidents de la Maison d'Accueil Spécialisée de Novillars. Comme prévu initialement, les comédiens ont travaillé sur la choralité, y compris musicale, car cette création sonore a intégré des moments chantés, psalmodiés, originaux et enregistrés. Mélanie Manuelan, metteuse en scène, et Véronique Bruet, musicienne, ont accompagné le projet (80h), qui a donné lieu à une restitution publique en avril dernier à -les 2 scènes- à Besançon, et a été présentée à plusieurs reprises depuis sur diverses scènes régionales.

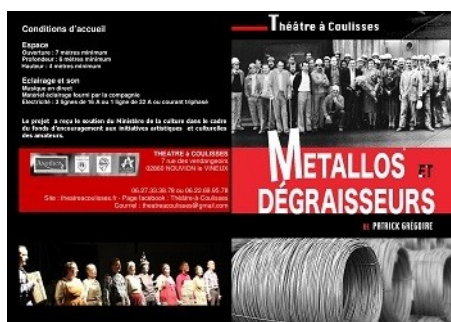
Ces travaux ont donné lieu à une captation vidéo (*en cours de montage youtube*).



Picardie : **"Métallos et dégraisseurs Spectacle théâtral autour de la mémoire ouvrière"**. Ce projet a bénéficié d'une subvention de 3.600€ .

La compagnie **Théâtre en coulisses** affiliée à la FNCTA, a remonté la pièce créée par et avec la compagnie Taxi-Brousse sur la mémoire ouvrière. Elle a particulièrement travaillé à la création d'un univers sonore et aux voix particulières du chœur. L'authenticité des interprétations a été obtenue grâce à l'accompagnement du musicien Alexis Louis-Lucas (30h). Ce travail de sensibilisation à une forme singulière de mise en scène et d'interprétation a fédéré le groupe qui poursuivra en 2016 le partenariat avec Taxi-brousse. La sélection dans plusieurs Festivals est pour cette compagnie une marque de reconnaissance du travail entrepris.

Cette nouvelle version de l'œuvre a donné lieu à une captation vidéo : teaser sur Youtube <https://www.youtube.com/watch?v=42bMLiR97b4> et www.theatreacoulisses.fr.



Danse / Volet jeunesse

Bretagne - **"Spectacle chorégraphique Alice"** – **Compagnie d'enfants Les Chipies** – affiliée à la FFD. Ce projet a bénéficié d'une subvention de 2.500€.

Création chorégraphique à partir d'une œuvre littéraire Alice (inspirée du livre de Lewis Carroll) impliquant une quarantaine d'enfants, de 8 à 18 ans, de niveaux de danse différents. Les chipies font partie de l'école de danse de Martine Gicquello à Vannes. Ce spectacle chorégraphique a été mis en scène par Cathy Bisson, chorégraphe et professeur de danse au Conservatoire national supérieur de Paris et Lhacen Hamed Ben Bella, danseur et chorégraphe. Le groupe a ainsi exploré différents styles de danse, danse contemporaine, jazz, néo-classique, goûté à la création chorégraphique ainsi qu'à l'apprentissage du travail de vidéo chorégraphique.

Ces travaux et cette création ont donné lieu à un reportage vidéo et photographique. Un dossier pédagogique à l'attention des enseignants a été réalisé.

<http://danse-gicquello.fr/WordPress3/chipies/chipies-2016/>



Danse

Ile-de-France - **"De Lia à Ouamba en passant par TryËma : recherche chorégraphique sur le singulier dans le collectif"**. Ce projet a bénéficié d'une subvention de 5.000€.

Le **Collectif TryËma**, composé de jeunes danseurs, a travaillé dans une démarche de questionnement et de recherche artistique. Ce projet a permis au collectif d'être accompagné par un danseur et chorégraphe professionnel, à la rencontre avec de nouveaux univers artistiques et à l'ouverture sur scène d'autres moyens d'expression comme la parole et le chant.

Intervenants : Andreyra Ouamba, chorégraphe. Jean-Christophe Lanquentin, scénographe. Delphine Cammal, danseuse. Matthieu Desseigne, équilibriste/acrobate et danseur. Maxence Rey, danseuse et chorégraphe. Yann Lheureux, chorégraphe. Hélène Cathala, chorégraphe. Le collectif a assisté aux représentations des différents artistes associés. Ces travaux et recherches ont donné lieu à l'écriture d'un journal de bord et à un reportage photographique et vidéo.

Musique

Ile-de-France : "**Hommage à Miles Davis**" de **La Sirène**, orchestre d'harmonie de Paris, affilié à la CMF. Ce projet a bénéficié d'une subvention de 4.000€.

Ce projet musical intergénérationnel, la moitié des 55 musiciens que compte l'orchestre a moins de 25 ans, était destiné à la découverte et l'appropriation d'un répertoire entre tradition jazz et écriture contemporaine. Pari réussi pour La Sirène de Paris grâce à la commande à Nicolas Folmer d'un concerto pour orchestre d'harmonie et ensemble de jazz professionnel, avec trompette solo « Suite Athlétique ». Composée pour rendre hommage à l'esprit de *Sketches of Spain* de Miles Davis, au croisement de la musique classique et du jazz, mais dans un esprit contemporain cette œuvre de 60' en 4 mouvements, est destinée à s'intégrer dans l'actualité sportive parisienne (euro 2016, candidature Paris 2024). Le travail avec les artistes professionnels qui ont constitué la section rythmique : Julien Herné, Arthur Allard aux percussions et Nicolas Folmeront à la trompette, sous la baguette de Fabrice Colas, a motivé et permis de faire progresser les musiciens de La Sirène. La création a eu lieu le 4 juillet à la MPAA de Paris. Et devrait pouvoir être à nouveau rejouée à différentes occasions.

Ces travaux et représentation ont donné lieu à des photographies et vidéos qui sont consultables à ce lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=7S1vl-tRiSY&list=PL7QJIBh-TUKvmBAj5897pLp870EhKqJTw>

Des photos sont consultables à l'adresse :

https://www.facebook.com/lasirenedeparis/photos/?tab=album&album_id=1031315326921548



Ce projet, comme sept autres, ont fait l'objet d'un article dans le journal de la CMF et d'un développement sur le site de la confédération:

<http://www.cmf-musique.org/magazine/zoom-des-projets-en-musique-cmf-magazine-578/>
zoom sur des projets en musique

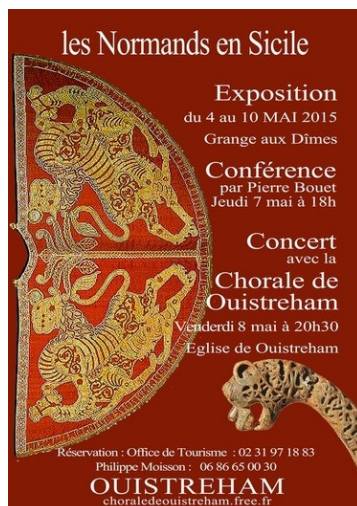
Et pour aller plus loin sur la vie d'un orchestre d'harmonie:

<https://www.youtube.com/watch?v=d2xEqydkbQU>

Basse Normandie : « **Les normands en Sicile** » de la chorale d'Ouistreham, affiliée à A Coeur Joie. Ce projet a bénéficié d'une subvention de 2.500€.

Ce groupe de 68 choristes a monté un concert pour raconter l'épopée de la création du royaume normand en Sicile. Comme il n'existe que peu de traces de la musique normande du XIIème siècle, la chef de chœur Agnès Polet s'est appuyée sur plusieurs chansons du XVème siècle extraites du manuscrit de Bayeux, associées à des chants populaires et traditionnels normands, ponctuées d'intermèdes au cours desquels des récitateurs racontent l'histoire de cette conquête. La présidente, Jeanine Moisson, historienne de formation a été aidée dans ce travail d'écritures de textes par Jean-Marie Levesque, conservateur du musée normand. Sylvia Marzolini a mis en scène ce spectacle musical, accompagné par deux musiciens qui se sont inspirés de la musique médiévale dans les accompagnements et les intermèdes. La création d'une exposition présentée lors d'une semaine Sicilienne organisée par la chorale, et des conférences a complété le dispositif. Deux concerts ont été donnés en Sicile en sus des quatre concerts programmés en Normandie .

Ce projet a donné lieu à des enregistrements audio et vidéo : Site <http://les-normands-en-sicile.weebly.com/>



Haute-Normandie : "**Commande à Karl Naegelen d'un double concerto pour violoncelle et guitare électriques**" pour l'orchestre des Passerelles du conservatoire de Grand Couronne - Petit Couronne. Ce projet a bénéficié d'une subvention de 2.500€ . Cette commande a été faite pour l'orchestre intergénérationnel de 31 musiciens hébergé par le conservatoire. Les musiciens ont ainsi découvert l'écriture musicale et le processus d'électrification des instruments. Axelle Salmona et Christelle Sery ont été les deux solistes qui ont participé à la création de l'œuvre sous la direction de Pascal Morvan. Ces travaux et représentations ont donné lieu à des photographies et vidéos.

Musique / Volet jeunesse

Midi-Pyrénées : "**De la création à la diffusion audiovisuelle d'une œuvre musicale**" du **groupe Dark Appel**, a été présenté par le centre Léo Lagrange de Villeneuve-Tolosane. Ce projet a bénéficié d'une subvention de 1.400€ .

Un parcours de découverte et de rencontres autour des musiques actuelles a été concocté pour le collectif Dark Apple, qui s'est scindé en deux groupes No Fuss et Freedom Faction de 10 jeunes musiciens d'esthétiques différentes : lieux de diffusion, concerts, artistes locaux...pour développer leur pratique, définir leur identité musicale, acquérir de l'autonomie à travers la création et la diffusion d'une composition: maquette, clips, enregistrements vidéos. Ce sont Kent Lone et Marc Denis, musiciens qui ont accompagné les deux groupes qui ont présenté leur travaux au rendez-vous du Lac.



Cirque / Volet jeunesse

Poitou-Charentes : "**Prohibition cirrus**" du groupe **Kirk Aleksei** soutenu par l'école de cirque -la cirque rie- de la FFEC. Ce projet a bénéficié d'une subvention de 3.000€

3 jeunes circassiens se sont rassemblés pour créer une compagnie, et ainsi acquérir de nouvelles compétences. Ils ont créé leur premier spectacle avec l'aide de professionnels, Ruth Jonglage et Marina Ouin pour la mise en scène, Frédéric Aggravante et Amélie Gareth Ballet, pour la partie artistique, Pierre Niangon et Christophe Pochard pour le son et la lumière. Ils ont organisé la tournée et la diffusion de leur spectacle et ont proposé des ateliers de pratiques circassiennes aux populations locales, lors de leurs déplacements.

Ces travaux et représentations ont donné lieu à des reportages photographiques et vidéos.

Arts Plastiques / Volet jeunesse

Nord-Pas-de-Calais : « **atelier de création** » de découverte de nouvelles technologies et de réalisation d'objets graphiques pour 20 amateurs à travers un atelier de pratiques artistiques de l'association idem + arts. Ce projet a bénéficié d'une subvention de 3.000€ .

A partir d'un travail de dessins très approfondi le groupe a mené une réflexion graphique avec les artistes Gauthier Leroy et Loic Parthiot pour une conception et réalisation « fait main » sur ordinateur, c'est à dire une découpe lasers de ses objets artistiques.

